

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 DECEMBRE 2013**

L'an deux mil treize, le vendredi 20 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

**QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL  
DU GROUPE ETRÉCHY ENSEMBLE ET SOLIDAIRES.**

1. Voirie, travaux et gêne au passage des piétons.

Notre question lors du dernier Conseil du 29/11/2013 concernait les travaux relatifs aux branchements en plomb dont certains avaient été entamés dans l'été, on est donc loin de trottoirs "effectivement ouverts quelques jours". Nous réitérons notre demande : la Commune pourrait-elle veiller à ce que les entreprises fassent preuve de plus de prévenance et n'aggravent pas sans raison la gêne aux déplacements ?

Réponse :

Comme indiqué dans la réponse lors du Conseil du 29 novembre courant, « Tout est fait pour regrouper ces interventions afin de déranger le moins possible la population. » S'il en est de même pour les branchements plombs, ce type d'intervention nécessite parfois des délais plus longs (notamment lorsqu'il s'agit de travaux de riveains à riveains). Sachez toutefois que nos services restent vigilants afin de perturber le moins possible la population.

2. Suite des motions lors du dernier Conseil municipal.

Comme l'indique le procès-verbal du Conseil du 29/11/2013, nous avons voté à l'unanimité les deux motions que vous nous avez présentées [délibérations 070/2013 ("découpage cantonal") et 071/2013 ("rythmes scolaires")].

Notre groupe, qui aurait aimé rencontrer le même succès pour ses rares propositions de motion, aurait aimé, aussi, voir dans ce procès-verbal un compte rendu de nos déclarations (*notamment celle où nous indiquions, pour l'une, ne pas partager votre souhait de voir supprimer l'échelon départemental, et, pour l'autre, celle où nous déplorions la fin de l'égalité républicaine sur le territoire national en matière d'éducation*). Pour être complet sur ces deux sujets, pouvez-vous nous indiquer les suites données à ces motions dans notre Communauté de Communes ?

Réponse :

Comme vous avez pu le constater mon point de vue n'ayant pas été relayé dans le PV, décision a été prise d'en faire de même pour le reste. Ces deux motions ont été reprises lors du Conseil Communautaire du jeudi 12 décembre et ont été adoptées (malgré un manque d'unanimité que je regrette), avec 26 voix pour et 6 voix contre pour les rythmes scolaires et par 28 voix pour et 4 voix contre pour le découpage cantonal.